

Par suite d'une convocation en date du 25 février 2020, les membres composant le Conseil syndical du **Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras** se sont assemblés en la mairie de Villard Saint Pancrace le 4 mars 2020 sous la présidence de Monsieur Pierre LEROY, Président du **Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras**, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (Art.L-2121.7 à L-2121.28).

Secrétaire de séance : Max BREMOND

Etaient présents, absents, excusés, ou représentés

Titulaires		Suppléants	
<b>Communauté de communes du Briançonnais - 5 Voix</b>			
Maurice DUFOUR	<i>Absent</i>	Francine DARDEN	<b>Présente</b>
Gérard FROMM	<i>Absent</i>	Sébastien FINE	<i>Absent</i>
Pierre LEROY	<b>Présent</b>	Romain GRIZKA	<i>Absent</i>
Thierry BOUCHIE	<i>Absent</i>	Éric PEYTHIEU	<i>Absent</i>
Martine ALYRE	<b>Présente</b>	Jean Pierre SEVREZ	<i>Absent</i>
<b>Communauté de communes du Guillestrois Queyras – 4 voix</b>			
Christian LAURENS	<i>Absent</i>	Valérie GARCIN EYMEOD	<i>Absente</i>
Bernard LETERRIER	<i>Absent</i>	Dominique MOULIN	<i>Absent</i>
Serge LAURENS	<b>Présent</b>	Maxime BERARD	<i>Absent</i>
Max BREMOND	<b>Présent</b>	Jean Louis BERARD	<i>Absent</i>
<b>Communauté de communes du Pays des Ecrins -2 voix</b>			
Serge GIORDANO	<b>Présent</b>	Cyrille DRUJON D'ASTROS	<i>Absent</i>
Gérard GUIMBERT	<b>Présent</b>	Jean-Robert RICHARD	<i>Absent</i>

Etait également présente Madame Daphné KHALIFA, Directrice du PÉTR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras

Monsieur le Président prend acte du quorum, remercie les membres présents et excuse les membres et invités qui n'ont pu être présents.

----

18h05, la séance est ouverte.

---

### **Validation du compte rendu de la séance du 16 décembre 2019.**

Le Président, Monsieur Pierre LEROY, demande à l'assemblée si il y a des remarques sur le compte rendu de la séance du 16 décembre 2019 qui leur a été adressé et dont chacun a pris connaissance.

Aucune remarque n'étant faite, le Président met au vote.

Le conseil syndical, après délibération, à l'unanimité approuve le compte rendu du conseil syndical du 6 février 2019.



• Briançonnais • Écrins • Guillestrois • Queyras

## Budget & Finances

### Délibération n°2020.001 : Vote du compte de gestion du receveur syndical 2019.

**Après avoir délibéré**, le conseil syndical, à l'unanimité, décide d'approuver le compte de gestion du receveur syndical pour l'exercice 2019 du budget principal, dont les écritures sont conformes au compte administratif du PETR du Briançonnais, des Écrins, du Guillestrois et du Queyras pour le même exercice.

**POUR : 7 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0**

### Délibération n°2020.002 : Vote du compte administratif 2019.

**Après que le président soit sorti et avoir délibéré**, le conseil syndical, à l'unanimité, décide d'adopter le compte administratif 2019 dont un exemplaire est joint à la présente délibération ;

Dit que le déficit net de clôture de l'exercice 2019 est de 40 249,43 €.

**POUR : 6 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0**

### Délibération n°2020.003 : Affectation du résultat.

**Après avoir délibéré**, le conseil syndical, à l'unanimité, décide que le résultat à reporter au budget 2020 soit :

- Au chapitre 001 en recettes d'investissement de 390 628,13 euros.
- Au chapitre 002 en recettes de fonctionnement de -40 249,43 euros.

**POUR : 7 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0**

### Délibération n°2020.004 : Vote du budget primitif 2020.

**Après avoir délibéré**, le conseil syndical, à l'unanimité, décide d'adopter le budget primitif 2020 du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Écrins, du Guillestrois et du Queyras ;

Décide d'adopter par chapitres le budget de la section d'investissement et les programmes sont donnés pour information ;

Autorise le Président à prendre toutes les dispositions nécessaires pour l'exécution de ce budget.

**POUR : 7 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0**

## Programmes & Projets

### Délibération n°2020.005 : Mission ENERGIE et adaptation au changement climatique 2020 2021.

**Après avoir délibéré**, le conseil syndical, à l'unanimité, décide de remplacer la délibération 2019.027 ;

Décide qu'une mission énergie d'une durée de 18 mois soit portée par le PETR du Briançonnais, des Écrins, du Guillestrois et du Queyras ;

Décide que le programme de la mission s'articule autour de l'animation, l'émergence et le suivi opérationnel des actions et projets liés aux CEE pour les collectivités et partenaires du territoire ; de la coordination et de l'émergence des projets d'adaptation au changement climatique et la transition écologique en lien avec le programme LEADER et le CTES du PETR du Briançonnais, des Écrins, du Guillestrois et du Queyras, et à l'émergence de nouveaux programmes tels que Citer'gie ou autres afin de trouver les financements à de nouveaux projets et au bénéfice des collectivités ;





• Briançonnais • Fréins • Guillestrois • Queyras

Décide de dédier des moyens de fonctionnement à cette mission, dont du personnel et stagiaire ;

Approuve le plan de financement pour 18 mois comme suit :

<u>DEPENSES</u>		<u>RECETTES</u>	
Charges salariales	55 000€	ADEME Poste	32 000€
Dépenses de communication, de formation et d'animation, dont stagiaires et frais de déplacement	12 000€	ADEME dépenses externes	12 000€
		Autofinancement	23 000€
TOTAL	67 000€	TOTAL	67 000€

Décide de solliciter le montant de 44 000 € de subvention à l'ADEME ;

Décide de prendre l'autofinancement sur les bénéfices CEE obtenus et de ne pas solliciter les EPCI ;

Autorise le Président à signer toutes conventions, contrats, actes ou partenariats en lien avec ce projet.

**POUR : 7 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0**

## POINTS DIVERS

### Bilan Président :

Président du PAYS/PÉTR depuis 2014, le Président remercie les élus qui en ont fait partie et qui ont œuvrés au bon fonctionnement du PÉTR à ces côtés ; il remercie également les agents qui se sont investis dans le PÉTR. Il évoque les différents événements marquants de sa présidence dont la transformation du Pays en PÉTR, la mise en place du projet de territoire, les conférences des maires ainsi que les missions du PÉTR qui ont portés leur fruit telles que le TEPCV 1 et 2, les CEE, le programme LEADER, CRET 1 et 2, GIRN, la deuxième charte forestière... Il souligne le faire ensemble malgré des périodes tendues parfois, et le travail avec les différents partenaires comme le parc régional du Queyras et le parc national des Ecrins.

Monsieur Max BREMOND, vice-président du PÉTR et président de la communauté de communes du Guillestrois et du Queyras remercie le Président LEROY qui a été très présent au PÉTR. Il ajoute que malgré certains doutes au début, le PÉTR a su construire des bases solides et qu'il est maintenant reconnu et cela est une bonne chose.

### Bilan PÉTR 2019 :

Le Président présente et détaille le bilan 2019 du PÉTR à l'assemblée.

Un buffet est offert aux membres et aux invités présents

Fin du conseil 19H15

Pierre LEROY  
Président du PÉTR